

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX HUIT et le 27 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 21 JUIN 2018, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - M. Serge BALAO - Mmes Viviane LOUME-SEIXO - Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - M. Alexis ARRAS (présent jusqu'à 19 h 15) - Mrs Bernard DUPOUY - Jesus SIMON - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Marie-Josée HENRARD - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mme Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS (à partir de 19 h 15 - absent à partir du vote de la délibération n°10) - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mme Nicole COUTANT - M. Bruno CASSEN - M. Pascal DAGES - Mme France POUDEX

POUVOIRS :

- Mme Marie-Josée HENRARD qui a donné pouvoir à M. André DROUIN
- M. Francis PEDARRIOSSE qui a donné pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR
- Mme Laure FAUDEMÉR qui a donné pouvoir à M. Serge BALAO
- Mme Marianne BERQUE-MANSAS qui a donné pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
- Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU qui a donné pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE
- Mme Régine LAGOUARDETTE qui a donné pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE
- Mme Nicole COUTANT qui a donné pouvoir à M. Jésus SIMON
- M. Bruno CASSEN qui a donné pouvoir à M. Bruno JANOT
- M. Pascal DAGES qui a donné pouvoir à M. Julien DUBOIS
- Mme France POUDEX qui a donné pouvoir à Mme Sarah DOURTHE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bernard DUPOUY

OBJET : FESTIVAL TOROS Y SALSA 2018 DU 07 AU 09 SEPTEMBRE 2018 : PROGRAMMATION MUSICALE, TARIFS, PLAN DE FINANCEMENT, DEMANDE DE SUBVENTION

La Ville de Dax organise du 07 au 09 septembre 2018, la 24ème édition du Festival Toros y Salsa.

Cet événement attire chaque année un public nombreux et propose un large panorama des différents rythmes de la salsa. Fidèle à sa ligne de conduite artistique, le festival a pour objectif de monter des plateaux musicaux inédits et d'une grande qualité artistique.

En parallèle de la programmation musicale, des ateliers d'initiation aux danses latines sont animés par deux intervenants dacquois, Caroline Robin et Gwenaël Lavigne.

La programmation musicale proposée est la suivante :

Vendredi 07 septembre :

22h30 – Iyé Ifé

00h30 – Los jovenes clasicos del son (Cuba)

Samedi 08 septembre :

13h00 - démonstration de danse sur scène par Caroline Robin et Gwénaél Lavigne

19h30 – Yuvisney Aguilar & the Afro-cuban jazz cuartet (Cuba/ Madrid)

21h00 - DJ

22h30 – Hommage au Grupo Mango (Venezuela)

Invités: Ajoporro Daubeterre, Luis Gamboa, Gerardo Rosales

00h30 – Herman Olivera (NY)

Dimanche 09 septembre :

13h00 – 14h00 démonstration de danse sur scène par Caroline Robin et Gwénaél Lavigne

20h00 - compota de manana

22h00 - session DJ

En outre, il convient de mentionner que le festival se déroule chaque année dans le Parc Théodore Denis où de nombreuses offres de restauration sont proposées au public dans un village de casetas. Celles-ci sont louées à des associations ou des professionnels de Dax par la Ville. Des marchands ambulants sont aussi autorisés à occuper le domaine public en contrepartie d'une redevance.

Il est proposé de fixer les tarifs suivants :

CASETAS : location d'une caseta avec plancher et terrasse couverte

Prix pour 10m² : 304 € TTC

MARCHANDS AMBULANTS : droits de places

Prix du stand alimentaires ou articles de fêtes 52 € TTC par jour

Le programme arrêté représente un budget global de 150 00 € dont le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	150 000 €
Plateau artistique (cachets, transports et direction artistique inclus)	38 700 €
Hébergement - Restauration	14 000 €
Prestations techniques	14 000 €
Locations mobilières	48 000 €
Sacem/CNV	6 000 €
Fêtes et cérémonies	1 200 €
Gardiennage	13 000 €
Fournitures diverses	5 100 €
Communication	10 000 €
RECETTES	150 000 €
Recettes propres	
Mise à disposition de casetas	60 000 €
Marchands ambulants	2 500 €
Subventions	
Conseil Départemental	11 000 €
Participation Ville de Dax	76 500 €

Les dépenses et recettes sont prévues au Budget des Fêtes, exercice 2018 chap 011 et 012.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VALERIANE ALEXANDRE, CONSEILLERE MUNICIPALE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le programme musical du festival Toros y salsa 2018,

APPROUVE le budget et le plan de financement correspondants,

FIXE les différents tarifs relatifs à cette manifestation tels que proposés ci-dessus,

SOLLICITE une subvention auprès du Département des Landes à son taux maximum,

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces contractuelles relatives à ce festival.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20180627-35-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 28 Juin 2018

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».